

ENTREPRISES ET MARCHÉS

PLAN DE RELANCE

LE FONDS DE MODERNISATION SOUTIENT LES PROJETS DES ENTREPRISES NORMANDES ET BRETONNES



Grâce à la diversification de ses activités, la Normandie a mieux résisté que les autres régions aéronautiques françaises.

LE FONDS DE MODERNISATION DE 300 M€ SUR TROIS ANS COMMENCERA À PRODUIRE DÈS CETTE ANNÉE TOUS SES EFFETS AU SEIN DES ENTREPRISES LAURÉATES NORMANDES ET BRETONNES. QUATRE SOCIÉTÉS NORMANDES ET AUTANT DE BRETONNES EN ONT DÉJÀ PROFITÉ. ETAT DES LIEUX.

Afin de soutenir la filière aéronautique, forte avancée de 300 000 personnes, l'Etat a annoncé la mise en place d'un plan sectoriel le 9 juin 2020.

Doté de 300 M€ sur trois ans, le fonds de modernisation, de diversification et du verdissement des procédés de la filière aéronautique doit permettre aux acteurs de ce secteur de rebondir en développant des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut,

en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur. A cette fin, un appel à projets a été lancé entre le 1^{er} septembre et le 17 novembre 2020, auprès duquel plus de 650 dossiers complets ont été déposés. Venant en complément d'autres dispositifs d'accompagnement à la filière, le fonds a donc visé juste, bien aidé en cela par la forte médiatisation auprès des entreprises qui lui a été apportée par les différents organismes (UIMM, pôles de compétitivité,

clusters aéronautiques, cellules régionales du Gifas...) en régions.

En date du 8 décembre 2020, le fonds avait déjà sélectionné 136 projets lauréats pour un soutien de l'Etat s'élevant à plus de 118 M€.

LA NORMANDIE SE MOBILISE.

Une fois n'est pas coutume, la Normandie n'est pas la bonne élève de la classe pour le nombre de sociétés bénéficiant d'un soutien financier dans le cadre du fonds de modernisation.

Seulement quatre ont en effet été lauréates au cours des deux premières vagues de l'année 2020. Il s'agit de MF Tech, Dedienne Multiplasty Group, Howmet et Meca-Ouest.

Ce résultat provisoire n'est assurément pas à la hauteur des efforts qu'avait déployé NAE pour soutenir ses adhérents. C'est la raison pour laquelle, et ainsi que l'explique le président de NAE, Philippe Eudeline, « nous avons mis en place un plan d'actions visant à comprendre pourquoi nous avons eu aussi peu d'élus initialement et ce qu'il convenait de faire pour en avoir beaucoup plus dans des délais rapprochés. Au-delà de la première date du 26 janvier 2021, les prochaines échéances de relèvement des dossiers sont en effet fixées au 31 mars et au 1^{er} juin pour l'année 2021 ».

Un constat s'est très vite dégagé, à savoir qu'il n'y avait pas eu assez de dossiers déposés (dix-huit au total), d'où le faible nombre de lauréats.

Pour 2021, NAE se mobilise donc pour bien identifier les propositions de ses adhérents et mettre à leur disposition, au besoin, un chef de projet afin de les aider à compléter leurs projets. Cette première étape permet de s'assurer, en outre, que les critères d'éligibilité sont bien respectés. Venant pallier une faiblesse identifiée au cours des deux premières vagues d'attribution de 2020, la seconde étape conduit à organiser une réunion téléphonique chaque semaine avec la Direccte. Celle-ci a pour but de faire le point sur les projets déposés par les membres de NAE, d'informer la Direccte sur les projets en cours de rédaction et de renseigner les entreprises, via NAE, des calendriers et des conditions spécifiques des différents appels à projets en cours et à venir.



► 12 mars 2021 - N°2722



La filière aérospatiale normande a procédé à 118 embauches depuis le début de la crise, principalement dans la défense et le spatial.

Ainsi, et à la faveur de l'engagement de ce plan d'actions, « NAE a un objectif de dix à quinze sociétés lauréates en 2021. Comme nous avons une centaine de PME-ETI au sein de nos membres, il y en a une bonne quarantaine qui pourraient être concernées par ce programme d'accompagnement financier au global », ajoute Philippe Eudeline.

Une partie de ces dernières devant profiter des subventions dans ce cadre pourraient être tentées d'accroître leur présence dans la défense et, pour celles qui n'y sont pas encore présentes, d'y mettre un pied. La création par NAE, dès avril 2020, du comité Défense & Sécurité vise donc à mettre en place les indispensables passerelles pour y parvenir.

Les efforts déployés par NAE pour soutenir ses adhérents devraient rapidement payer. Quatre sociétés supplémentaires ont en effet été sélectionnées en date du 26 janvier 2021. L'identité de ces nouveaux lauréats n'a pas été communiquée pour l'heure.

CAP SUR L'INNOVATION.

Passé sous l'aile de Coriolis Composites en 2018, MF Tech

est assurément l'un des lauréats du fonds de modernisation les plus prometteurs au sein de la région Normandie.

Spécialisée dans la conception, la fabrication, la distribution et l'installation de machines d'enroulement filamentaire robotisées, la société d'Argentan (Orne) souhaite en effet devenir l'un des leaders mondiaux de la technologie de l'enroulement filamentaire pour les réservoirs à hydrogène. Elle devrait, à cette fin, recevoir 50 % d'aides (voire 80 % ainsi qu'elle en a exprimé la demande) pour le projet de 1,6 M€ qu'elle développe à cette fin. Afin d'améliorer le processus de fabrication de réservoirs d'hydrogène pour les piles à combustible, la PME va concevoir et développer une machine innovante pour l'enroulement de la fibre de carbone. Cette machine dont la technologie est, pour l'heure, tenue confidentielle, sera ensuite intégrée dans une ligne complète de réservoirs sous pression. « Les travaux débiteront dès que nous aurons signé le dossier d'aides, vraisemblablement au cours du premier trimestre 2021. Nous souhaitons aller très vite. Nous anticipons en effet la fin des travaux de la

première phase d'ici la fin de cette année. Grâce aux aides apportées dans le cadre du plan de relance, nous allons gagner deux ans sur la concrétisation de ce projet qui constitue une innovation de rupture », indique Emmanuel Flouvat, directeur général de MF Tech.

Insistant sur le fait « que nous avons bénéficié d'un soutien efficace de la part de NAE pour l'obtention de masques et de gels hydroalcooliques durant le premier confinement », Emmanuel Flouvat ajoute que « les efforts que nous réalisons en faveur de l'innovation devraient nous permettre

de franchir un cap ». Réalisant déjà 60 % de son chiffre d'affaires (4,3 M€ avec un effectif de 22 personnes) à l'export, la société va donc amplifier ses démarches à l'international avec pour cibles l'Europe, la Chine, le Japon et l'Inde. Ce sont principalement les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique qui seront couverts par la nouvelle technologie mise en œuvre.

GÉRER LES EFFETS DE LA CRISE ACTUELLE.

Dedienne Multiplasturgy Group n'a pas, pour sa part, attendu la mise en place du fonds de modernisation pour activer sa diversification. Très vite, en effet, la production d'équipements de protection individuelle a été mise en œuvre sur son site de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure).

Cette partie diversification constitue l'un des quatre volets du projet Rebond Aéro qui, depuis l'automne 2020, bénéficie des annonces d'aides de la BPI en prolongement de la création du fonds de modernisation. D'un montant de 5,2 M€ dont 1,6 M€ de subvention, il comporte également une partie robotisation des lignes de peinture qualifiées pour Airbus et de métallisation des plastiques, un volet numérisation dans le cadre du programme Dedienne Smart Factory et un programme efficacité énergétique. Cela se traduira, notamment, par la mise



Howmet a signé un accord de performance collective en juin 2020.





► 12 mars 2021 - N°2726

en place d'une centrale photovoltaïque visant à produire 20 % d'autoconsommation d'électricité. L'ensemble de ce projet qui est, pour l'heure, financé en fonds propres – en attendant le déblocage des aides précitées – devrait être mené à bien sous trente-six mois.

En attendant, le groupe positionné sur la fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques hautes performances et composites doit gérer les effets de la crise actuelle. « C'est la priorité. En aéronautique, nous tournons à 40 à 50 % seulement des

volumes initiaux. Nous espérons donc un rebond au cours du second semestre 2021. Il pourrait découler du passage à une cadence de 47 Airbus A320 assemblés par mois et du redécoupage du programme 737 MAX de Boeing. Pour ce programme, nous fournissons des pièces d'aménagement intérieur ainsi que des éléments du moteur Leap », explique Pierre-Jean Leduc, président de Dediennne Multiplasturgy Group.

Après avoir perdu près de 20 % de son chiffre d'affaires en 2020, le groupe prévoit

d'atteindre les 60 M€ de revenus cette année. Une partie de cette activité sera réalisée dans le médical, où Dediennne Multiplasturgy Group entend accélérer son développement.

S'agissant d'une nouvelle opération de croissance externe après la dernière en date réalisée en février 2020, le dirigeant explique « qu'il existe un volet consolidation de la supply chain dans le plan de relance. Notre stratégie étant d'être consolidateur, nous regardons en France ainsi qu'aux Etats-Unis – où nous sommes présents depuis décembre 2015 au travers de notre filiale Met2Plastic – les opportunités qui pourraient se présenter à nous ».

REPARTIR ENCORE PLUS FORT.

Figurant dans le trio de tête des acteurs mondiaux pour la fabrication des aubes et des pièces de structure de réacteurs, le fondeur Howmet a également subi une grosse perte de chiffre d'affaires en 2020. Le recul s'est en effet établi à près de la moitié des ventes. « Plutôt que d'attendre que la situation s'améliore, et nous savons dès maintenant que cela va être extrêmement difficile pour les prochaines années, nous avons pris dès le début de la crise les mesures qui s'imposaient. Nous avons notamment signé un accord de performance collective qui nous a permis de sauver 150 emplois. Nous avons, parallèlement, sollicité le plan de relance pour engager le projet dénommé "Big Data Center". Il consiste à nous permettre de réduire sensiblement le taux de rebut d'au moins 25 % grâce à l'ajout sur nos machines de logiciels permettant de mesurer les paramètres de production en temps réel. Son coût sera de 400 000 euros dont 80 % seront apportés par la BPI », relate Cédric Toussaint, président de Howmet SAS.

Souhaitant repartir encore plus fort après la crise, la société de Dives-sur-Mer (Calvados) a même fait coup double en

lançant un second projet. D'un montant de 200 000 euros et s'inscrivant résolument en prolongement du premier, il vise à faire du site normand une usine 4.0. Il sera également subventionné dans le cadre du fonds de 300 M€ sur trois ans. Les deux chantiers seront menés à bien d'ici l'été 2021.

D'autres projets n'ont pas été retenus pour l'heure. Le premier consiste en une diversification dans le secteur médical. La société n'en a pas moins déjà contacté des acteurs européens. « Nous regardons aussi les besoins des avionneurs et des motoristes dans le domaine de l'hydrogène. Nous avons donc prévu, à cette fin, de lancer des démonstrateurs de moteurs à hydrogène », ajoute le dirigeant. Avant de se réjouir : « Nous sommes plutôt agréablement surpris par le niveau de commandes d'Airbus. L'avionneur accompagne vraiment bien ses sous-traitants durant la crise. »

Howmet devrait également profiter dès cette année de la remontée des cadences du 737 MAX de Boeing. Pour ce programme, il fournit des aubes de réacteurs, des pièces de structure ainsi que des carters d'échappement.

VISIBILITÉ RÉDUITE.

De création récente (2011), l'entreprise de sous-traitance Meca-Ouest a rejoint MF Tech, Dediennne Multiplasturgy Group et Howmet au rang des premiers lauréats du fonds de modernisation en Normandie.

Spécialisée dans la fabrication de pièces mécaniques de précision et présente dans le secteur aéronautique depuis six ans, la société a ainsi pu activer un nouveau projet de développement de 2 M€ sur trois ans.

Dénoté tout simplement « projet Meca-Ouest », « ce plan vise tout d'abord à nous renforcer dans le secteur aéronautique. Ce dernier représente 40 % de notre chiffre d'affaires, qui s'est élevé à 2,5 M€ en 2020. Nous intégrons donc de nouveaux



En décembre 2020, seules 10 % des entreprises normandes liées à l'aéronautique étaient encore en grande difficulté.



Une enquête révélatrice en Normandie

Les entreprises normandes ont été d'autant plus touchées par la crise qu'elles étaient sur un rythme d'investissement élevé pour faire face aux augmentations de cadence. Elles peinaient, par ailleurs, à faire face à leurs besoins de recrutement. Non moins de 1 300 postes étaient encore ouverts en février 2020. Compte tenu de l'ampleur de la crise de l'aéronautique civile, NAE conduit donc depuis le second trimestre 2020 une enquête régulière pour interroger les sociétés adhérentes sur leur situation. Celle-ci était assez dramatique en juin 2020, car sur les 86 PME concernées, 23 % étaient dans le rouge, 49 % dans l'orange et 28 % dans le vert. Ces

dernières profitaient alors de leur diversification dans la défense, le nucléaire et le ferroviaire. Six mois plus tard, la situation s'était grandement améliorée puisqu'il n'en restait plus que 10 % dans le rouge, 46 % dans l'orange et 44 % dans le vert. Sur le front de l'emploi, cette fois, le chômage partiel, l'activité partielle de longue durée ou les plans de sauvegarde de l'emploi ont bien joué leur rôle d'amortisseur. Seuls 205 licenciements (sur un effectif total de 22 000 salariés) émanant de dix-huit sociétés en difficulté étaient prévus en décembre 2020. A l'inverse, les 87 PME adhérentes de NAE ont, à elles seules, recruté 117 personnes en 2020, 60 postes restant actuellement ouverts par ailleurs.

moyens de production incluant un centre d'usinage numérique 5 axes à tête orientable. Nous y ajoutons d'autres moyens de production performants comme une machine de contrôle type profilomètre et un tour robotisé pour accroître nos capacités dans la sous-traitance réalisée, notamment pour le secteur de l'agroalimentaire », explique Sébastien Audibert, président de Meca-Ouest.

Ces investissements complètent ceux déjà réalisés il y a tout juste un an à L'Aigle (Orne). Ils se sont matérialisés par l'implantation du secteur aéronautique dans un nouveau bâtiment de 1 300 m², situé à proximité immédiate du site de 800 m² dédié à l'activité de sous-traitance.

Peu disert sur les activités réalisées pour le compte de l'aéronautique civile, le dirigeant consent juste à indiquer : « Nous travaillons sur des prototypes dans le cadre du programme Clean Sky, lequel amènera de meilleures performances environnementales pour le futur avion vert. L'investissement en cours nous donnera ainsi les moyens de développer nos techniques de production. Nous souhaiterions par ailleurs nous inscrire dans une démarche de

création d'un bureau R&D à moyen terme. Mais il nous faudra, au préalable, trouver des candidats suffisamment qualifiés acceptant de venir travailler dans l'Orne. »

En attendant, et à l'image de bien d'autres PME œuvrant dans l'aéronautique, Meca-Ouest se voit contrainte de travailler avec une visibilité sur son plan de charge quasiment réduite de moitié depuis

le début de la crise. Elle est inférieure à six mois actuellement pour l'activité aéronautique et moins d'un mois pour l'agroalimentaire.

BRETAGNE AEROSPACE PREND SES MARQUES DANS LA CRISE.

En Bretagne, ce sont quatre sociétés également qui ont été lauréates du fonds de modernisation en 2020. Au moins

quatre autres pourraient suivre courant 2021, puisque telle est l'ambition affichée par la jeune association Bretagne Aerospace (cf. encadré).

Présidée par Didier Marchandise, cette structure travaille étroitement, pour ce faire, avec les autres partenaires concernés que sont la région, la Direccte, l'UIMM Bretagne et la chambre de commerce et d'industrie Bretagne. Cet accompagnement, matérialisé par la création au premier semestre 2020 de la cellule d'accompagnement de la filière aéronautique en Bretagne (réunissant les structures précitées) est d'autant plus indispensable que « lorsqu'on est patron de PME, il n'est pas facile de caractériser des projets de développement et d'aller chercher des financements. C'est la raison pour laquelle nous mettons à disposition des entreprises les experts de Breizh Fab, qui est un dispositif régional d'accompagnement de l'ensemble des entreprises bretonnes. Ces dirigeants d'entreprises peuvent également se faire aider par la branche Bretagne du pôle EMC2 », explique Didier Marchandise.



© ORIGNET





► 12 mars 2021 - N°2726

Microsteel CIMD développe le projet Modivern.



© O. CONSTANT

Au-delà du fonds de modernisation à même de leur ouvrir des portes vers de nouveaux marchés, ces mêmes dirigeants d'entreprises ont bien besoin également de l'aide apportée par Bretagne Aerospace pour les orienter vers les nombreux outils d'accompagnement mis en place par la région. Le prochain en date sera Breizh Rebond. Il deviendra opérationnel dans le courant du premier semestre 2021.

DIVERSIFICATION DANS D'AUTRES SECTEURS.

En Bretagne également, le fonds de modernisation a constitué une formidable opportunité de développement et de diversification de leurs activités pour les entreprises lauréates. C'est en particulier le cas pour la TPE morbihannaise Europ3D, qui a fêté ses dix ans d'activité en 2020. « En fait, c'est la représentante Bretagne du Pôle EMC2 qui, au vu des 1,5 M€ que nous avons déjà consacrés à notre développement au cours des cinq dernières années, nous a convaincus de présenter un projet dans ce cadre-là. Au sein de notre Scop spécialisée dans l'étude, l'usinage et la réalisation d'outillages de précision, nous avons très rapidement monté

notre projet, y voyant l'opportunité de nous diversifier dans d'autres secteurs tels que le nautisme et le ferroviaire », explique Julien Collas, gérant d'Europ3D.

Le projet sélectionné consiste à moderniser le site par l'achat d'une imprimante 3D, d'un tour numérique 4 axes et d'une machine de contrôle tridimensionnel. Tous ces nouveaux équipements deviendront opérationnels au cours du premier semestre 2021. L'ensemble du projet, d'un montant de 843 000 euros et subventionné à hauteur de 80 %, sera déployé sur vingt-sept mois. Il intégrera un volet environnemental permettant de diminuer la consommation électrique du site de Saint-Avé.

Déjà, la société, qui a eu à subir une perte de 30 % de son chiffre d'affaires en 2020, due à sa forte exposition à l'aéronautique civile (80 % de son activité), a initié une première diversification. Elle vient en effet de réaliser des moules pour des dalles de quais de gares ferroviaires. Ainsi, l'aéronautique pourrait ne plus représenter que 60 % de son chiffre d'affaires (1,2 M€ en 2019) d'ici fin 2021. Pour autant, et en dépit de l'absence de salons qui ne permettent pas de trouver de

dépendance à l'aéronautique civile.

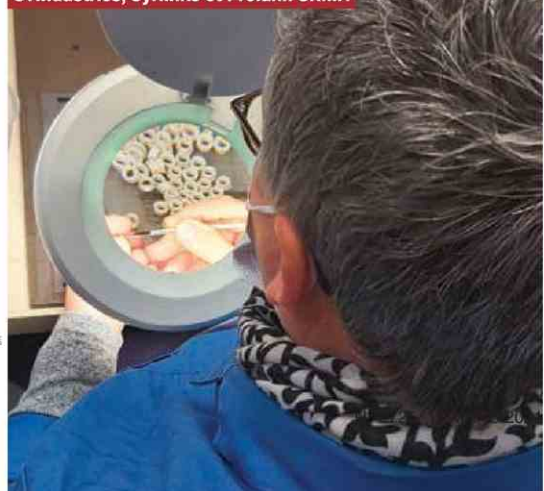
C'est la raison pour laquelle son projet Modivern arrive fort opportunément pour réussir la diversification dans laquelle elle vient de se lancer. Ce projet, qui deviendra opérationnel dès septembre 2021, comprend le regroupement des deux sites de production actuels sur le seul site de Vern-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) et l'ajout d'un bâtiment de 2 400 m² spécialisé dans la fonderie par centrifugation et l'usinage de pièces. Le remplacement des fours à arc actuels par deux nouveaux fours à induction générera, en outre, des réductions de consommation d'énergie de l'ordre de 15 à 20 %. Cet investissement de plus de 2,5 M€ bénéficiant de l'aide maximale de 800 000 euros apporté par la BPI va surtout permettre à Microsteel CIMD de disposer de l'outil industriel lui permettant d'accéder à de nouveaux marchés. « Nous entendons en effet nous positionner sur les secteurs de la santé et de la compétition automobile, pour ne citer que ces deux-là. Ainsi, notre part réalisée dans les secteurs de diversification pourrait atteindre 30 % de notre activité à l'avenir, celle relative à l'aéronautique et à la défense devant, dans le même temps, baisser de 15 points à 70 % », explique

nouveaux clients, Europ3D compte bien capitaliser sur l'accompagnement à l'export de ses clients aéronautiques comme Daher Aerospace et Figeac Aéropour se développer dans ce secteur-là. Actuellement de 5 %, la part de chiffre d'affaires réalisée à l'international dans des pays francophones comme le Maroc ou la Belgique pourrait ainsi doubler à l'avenir.

ACCÉDER À DE NOUVEAUX MARCHÉS.

A l'image d'Europ3D, Microsteel CIMD a lourdement souffert également de sa

Quatre autres sociétés viennent d'être déclarées lauréates du fonds de modernisation en Bretagne : Orolia SAS, STIndustries, Syrlinks et Prolann SRMP.





Bretagne Aerospace monte en puissance

Comptant déjà une quarantaine d'adhérents près d'un an après avoir pris le relais d'IEF Aero et d'Acad, l'association Bretagne Aerospace ambitionne d'en avoir le double, voire un peu plus, à l'horizon 2023. Cet objectif semble atteignable, tant la filière aéronautique et spatiale bretonne est conséquente, malgré son manque de notoriété. Elle s'appuie en effet sur 180 entreprises environ, lesquelles regroupent de l'ordre de 10 000 salariés. Parmi ses compétences fortes figurent la conception et l'intégration d'équipements électroniques embarqués, la photonique, la cybersécurité, la maintenance, tant civile que militaire, et la maîtrise d'un ensemble de procédés de fabrication (usinage, fonderie, injection plastique, matériaux composites, blindage électromagnétique, traitements de surface...).

Didier Chaboche, président de Microsteel CIMD.

En attendant, la société a dû mettre en place des mesures fortes pour compenser la perte de 37 % de son chiffre d'affaires en 2020. Au-delà des licenciements, elle a ainsi activé tous les dispositifs qu'il lui était possible de mettre en œuvre pour s'adapter à la réduction du plan de charge : arrêt du travail de nuit, chômage partiel, report des prêts bancaires, etc. Fort heureusement, et pour amortir des pertes d'activité qui se poursuivront partiellement en 2021, l'entreprise de 77 personnes a pu compter sur la commande de nouvelles pièces pour moteurs d'avions en fin d'année 2020. Elle a ainsi pu renforcer ses positions dans ce secteur. « Et pour cette année, nous espérons avoir quelques pièces de plus sur le moteur M88 équipant le Dassault Rafale », indique Christophe Folligné, directeur commercial de Microsteel CIMD.

PRODUIRE PLUS VITE ET MIEUX.

Travaillant actuellement avec une visibilité limitée à un mois seulement au lieu de sept à huit mois habituels, la PME bretonne Coraxes compte

beaucoup sur son projet éponyme pour se diversifier au maximum et trouver de nouveaux segments de marché. C'est donc la raison d'être d'un programme d'investissement qui, sans l'aide apportée par le fonds de modernisation, n'aurait été budgété qu'en 2023.

Venant en complément d'un premier investissement réalisé en fonds propres de 550 000 euros pour l'acquisition d'un centre d'usinage 5 axes à commandes numériques entièrement robotisé (opérationnel depuis septembre 2020), le projet prévoit l'acquisition d'une à deux machines supplémentaires du même type, mais disposant de l'électro-érosion pour un montant de 700 000 euros. Répondant aux besoins de délai et de qualité exprimés par des donneurs d'ordre comme Airbus, Thales et Dassault, ces nouveaux équipements devraient être opérationnels dès septembre-octobre 2021. « L'ensemble de ces machines nous permettra de réaliser 7 400 heures de production annuelle supplémentaire. Surtout, et grâce à notre entrée sur de nouveaux marchés comme le médical, l'agroalimentaire et l'énergie, nous pourrions être à même

Ces savoir-faire sont représentés par des sociétés reconnues comme Thales, Safran Electronics and Defense, Novatech Technologies, Sabena technics, Lisi Aerospace, Armor Méca, Coriolis Composites, Multiplast, Socomore, pour la plupart adhérentes de Bretagne Aerospace. En lien avec la région Bretagne, avec laquelle elle travaille étroitement – et qui contribue à son budget de fonctionnement –, l'association sera en mesure prochainement de multiplier ses actions d'accompagnement grâce à la mise en place d'un permanent. Elle va également œuvrer pour l'élargissement des savoir-faire de la filière, en mobilisant des entreprises sur des développements concernant les équipements électroniques embarqués innovants, le soudage et malaxage par l'intermédiaire de la technologie FSW et la structuration d'une filière drones avec les acteurs présents.

de doubler notre chiffre d'affaires actuel de 3 M€ à horizon de cinq ans. Pour l'heure, notre activité réalisée dans l'aérospatial représente 50 à 55 % de nos revenus », explique Rodolphe Henry, président de Coraxes.

La robotisation, qui va permettre à la PME spécialisée dans l'usinage très haute précision de pièces unitaires ou en petites séries en métal ou en plastique, n'entraînera pas une réduction des effectifs, bien au contraire. La société de Plancoët (Côtes-d'Armor) devrait en effet compléter ses effectifs actuels de 25 personnes par l'embauche d'une dizaine de techniciens qualifiés dans les domaines de l'usinage, du contrôle qualité et de la logistique d'ici deux ou trois ans.

GAGNER EN PRODUCTIVITÉ.

Socomore illustre enfin cette capacité qu'ont eue certains industriels de l'aéronautique à adapter leur outil de production pour faire face à la crise. En quelques jours seulement, le groupe morbihannais est ainsi devenu ponctuellement l'un des principaux producteurs de gel hydroalcoolique en France.

En parallèle de cette diversification inattendue, le groupe,

spécialisé dans la préparation de surface et les revêtements fonctionnalisés dans l'aéronautique, a lancé le plan Socomore 2022. Ce projet de plusieurs millions d'euros, dont 1,3 M€ apporté par la BPI dans le cadre du fonds de modernisation, sera réalisé entre la fin de cette année et mi-2023.

Expliquant plus avant l'objectif du projet, Frédéric Lescur, président du groupe Socomore souligne « qu'il était absolument critique pour maintenir notre capacité de production dans l'aéronautique. En d'autres termes, il nous fallait gagner en productivité sur notre site d'Elven pour être capable d'améliorer notre compétitivité malgré la baisse des volumes commandés par nos clients et nous permettre ainsi d'accompagner au mieux nos clients OEM cherchant à s'assurer que leurs fournisseurs maintiennent leurs prix dans la durée en dépit de la baisse des commandes ».

Le plan intègre également le maintien d'un investissement proche d'1 M€ pour poursuivre l'équipement du nouveau laboratoire de R&D situé à Vannes. C'est au sein de ce bâtiment de 2 000 m² que seront regroupés l'ensemble des équipes de R&D aéro européennes du groupe.

Préparant le rebond en confortant ses implantations françaises, Socomore n'en a pas moins poursuivi ses investissements aux Etats-Unis. Une usine flambant neuve a ainsi vu le jour à Fort Worth en mars dernier à l'issue d'un investissement de 10 M€.

Ce pays ainsi que d'autres pourraient constituer de nouveaux relais de croissance pour de futures opérations de croissance externe à mener potentiellement dès 2021. Désireux d'être acteur de la consolidation du secteur, comme il l'a déjà été à de multiples reprises avant la crise, le groupe pourrait, ainsi, se renforcer dans les produits chimiques avionnables, pour ne citer que ce seul exemple.

■ Olivier Constant